17me ANNEE. — NUMERO 20 **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (PIE IX.) MERCREDI 26 JANVIER 1887

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux

P. A.

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.
SUISSE . . . . . Fr. 6 »» 11 »» 20 »»
UNION POSTALE . . . » 10 »» 19 »» 36 »»

BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les **annonces** sont reçues par MM. ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

Bulletin politique

La dissolution du Reichstag n'a pas privé le chancelier de l'**Empire allemand** de l'occasion d'exposer publiquement ses vues politiques. Le Landtag prussien siège en ce moment, et Bismark y retrouve les mêmes questions à traiter, les mêmes adversaires à combattre.

Hier lundi, il a fait des déclarations que le télégraphe s'est empressé de nous transmettre. C'était à propos de la discussion du budget des affaires étrangères, et l'on discutait les rubriques relatives à la représentation diplomatique. M. de Bismark a pris la parole.

Revenant sur les événements qui se sont produits récemment au Reichstag, il a exposé les motifs pour lesquels l'empereur ne peut pas abandonner à une majorité flottante et indécise du Parlement les droits que lui ont conférés les souverains des Etats confédérés.

La fixation de l'effectif pour trois ans ne pouvait être admise par le Conseil fédéral. En 1874 déjà, le gouvernement impérial avait, de par la constitution, le droit d'exiger que cette fixation eût lieu une fois pour *toutes, et il a fait une concession* en consentant à ce qu'elle eût lieu pour sept ans seulement. Mais le Conseil fédéral ne peut pas admettre, sans compromettre la sécurité de l'Empire, que l'armée fasse l'objet d'une simple discussion à propos du budget.

L'accroissement de la force défensive de l'Allemagne est, déclare M. de Bismark, un des facteurs importants du maintien de la paix. On fait à l'étranger une grande différence entre l'acceptation du triennat et celle du septennat.

Il est inexact que le gouvernement, en prononçant la dissolution du Reichstag, ait eu en vue, non pas le septennat, mais la création de monopoles. Si les ressources de l'empire étaient épuisées par une guerre, c'est bien alors que les monopoles s'imposeraient.

La dissolution était nécessaire pour rétablir un état de choses normal, c'est pour cela que le gouvernement a cru devoir faire un appel au patriotisme et à la fidélité de la nation.

Le puissant chancelier s'est ensuite attaqué corps à corps avec M. de Windthorst, le chef du parti du Centre. Pourquoi, s'est-il écrié, pourquoi le Centre recherche-t-il sans cesse l'alliance des socialistes ! Le plus grand nombre de ces derniers, qui siégeaient à l'ancien parlement, y avaient été élus grâce au Centre.

Le Pape lui-même a fait connaître sa manière de voir sur ce point ; il est un partisan décidé du maintien de la paix, et les électeurs s'en apercevront encore avant les élections.

Quant au parti progressiste, M. de Bismark a déclaré qu'il le considère comme un groupe poursuivant des idées antimonarchiques et secrètement favorable à la république. Ici est venu le tour de M. Richter de recevoir les coups de boutoir du solitaire de Warzin. Le chef du groupe progressiste avait prétendu que le gouvernement se proposerait d'introduire un certain nombre de monopoles pour accroître ses ressources et pouvoir se passer du Parlement. M. de Bismark a protesté contre cette affirmation. Puis, il a fait le procès du parti progressiste qui, lors du conflit concernant le Schleswig-Holstein, s'est déclaré plutôt en faveur du Danemark, de ce parti qui a voté contre le parlement de l'Allemagne du Nord et la constitution du Reichstag, de ce parti qui, en 1869, a proposé le désarmement, de ce parti enfin qui a constamment combattu les projets du gouvernement, sans pouvoir pour cela les faire échouer.

Ces précédents me font croire, a dit en terminant M. de Bismark, que le projet militaire passera, puisqu'il a le parti progressiste contre lui.

Remarquons en passant un démenti sur une question importante pour la vie intérieure de l'Allemagne. Répondant à M. de Windthorst, le chancelier de l'Empire a déclaré pouvoir affirmer sans la moindre hésitation que la question de l'abrogation de la loi électorale ne s'était pas posée entre les Etats confédérés. C'est la réfutation d'un bruit qui avait pris une grande consistance dans la presse allemande.

×

Les journaux de **Lyon** commentent longuement et contradictoirement l'affaire dite des espions.

Lyon républicain constate qu'il n'a pas encore été possible de connaître l'identité des individus arrêtés. On se trouverait seulement en face de personnes très instruites parlant admirablement la langue allemande et ayant les allures d'officiers. Ces étrangers étaient arrivés avec deux autres personnes, à Lyon, il y a une dizaine de jours, et avaient suivi assidûment les exercices militaires ; plusieurs officiers de chasseurs les avaient remarqués au moment des manœuvres.

Le *Courrier de Lyon* raconte, de son côté, qu'il résulte du rapport du chef de la sûreté de Lyon que les papiers trouvés dans la valise saisie établissent d'une façon indiscutable la nationalité allemande de ces personnages.

Mais le même journal ajoute que le bruit court, à Lyon avec assez de persistance pour qu'il croie devoir l'enregister, tout en faisant ses réserves très expresses, qu'il n'y aurait au fond de tout ceci qu'une affaire de mœurs compliquée de chantage.

Le *Petit Lyonnais* dit que les individus arrêtés s'étaient déclarés sujets anglais et que l'ambassade anglaise, consultée à Paris, aurait répondu que ni l'un ni l'autre ne lui était connu. Le soldat français a été confronté avec les individus qu'il a fait arrêter et a renouvelé toutes ses déclarations.

LES TRAINS DE NUIT

La question du maintien ou de la suppression des trains de nuit se pose, paraît-il, dans les sphères fédérales. Après une année d'expérience, on trouve qu'ils sont fort coûteux, que le public n'en profite guère, et que les Etats voisins ne paraissent pas vouloir établir des correspondances accélérées. D'un autre côté, la circulation des trains de nuit a amené une énorme accélération de correspondances postales. A Fribourg, par exemple, nous recevons, à la première distribution du matin, les deux tiers au moins de nos correspondances de la journée. Les autres distributions sont presque insignifiantes.

On se fera une idée de l'importance des trains de nuit pour notre ville, par le fait qu'au bureau des postes de Fribourg, deux employés sont occupés depuis minuit jusqu'à sept heures, sans une minute de relâche, et quelquefois même sont obligés de se faire aider par un troisième employé, pour faire les triages et les réexpéditions pour tous les points du canton *et pour les lignes de la Broye. Partout* aujourd'hui, les correspondances arrivent par les premiers trains du matin et la distribution peut se faire immédiatement : la suppression du train de nuit amènerait forcément un retard d'un jour dans les distributions à la campagne.

Aussi, ne pouvons-nous croire que l'on donne suite à l'idée émise de supprimer les trains de nuit. Ce serait un recul, lorsque partout autour de nous l'on progresse. L'utilité postale de ce service n'est pas douteuse, et c'est, nous semble-t-il, ce qui doit peser dans la balance de l'autorité fédérale. Elle a pris la régale des postes, elle ne peut pas reculer devant les conséquences de cette situation.

Nous voyons établir des services postaux, parfois fort onéreux, pour desservir de petites vallées, des localités fort peu importantes. Ce n'est pas que nous critiquions cette extension des courses postales, bien au contraire, la Confédération ne fait que son devoir en créant ainsi des facilités de correspondre et de communiquer. Mais si nous jetons un regard sur le budget du département fédéral des postes, nous constatons que les transports lui reviennent à 4 millions en chiffres ronds, et que le produit de la taxe des *voyageurs ne dépasse pas 2 millions.* C'est donc une dépense de deux millions que la Confédération s'impose pour les communications au moyen de chevaux.

A côté de cela, les communications par chemins de fer sont absolument gratuites. Les Compagnies de chemins de fer sont obligées par le cahier des charges à traîner les ambulants, à transporter *gratis* le personnel et les colis postaux. Cependant, on ne niera pas que les transports de correspondances par les chemins de fer ne soient incomparablement plus importants et plus rémunérateurs que les transports de correspon*dances par les services postaux.* Que l'on compte ce qu'il en coûterait à la Confédération pour maintenir ce service, si les Compagnies de chemins de fer n'en avaient pas été chargées à titre onéreux.

Le département fédéral des postes profite, sans bourse délier, de tous les trains établis pour les besoins normaux de la circulation. Est-ce trop lui demander que de lui faire payer deux trains — deux seuls trains de nuit — qui n'ont pas leur raison d'être au point de vue du service des voyageurs, mais qui sont indispensables pour le maintien des correspondances accélérées entre les diverses parties de la Suisse, et en partie avec les Etats voisins ? C'est une dépense qui ne dépassera pas 400,000 francs par an, pour peu qu'augmente la circulation des voyageurs, et elle augmentera, surtout pendant la bonne saison, lorsque les trains de nuit seront mieux connus et seront entrés davantage dans nos mœurs. Sans critiquer les autres rubriques du budget fédéral, nous ne craignons pas de dire que cette dépense serait une des plus utiles pour le public en général, une des plus avantageuses au monde des affaires.

C'est pourquoi, nous osons espérer qu'à Berne on tiendra compte des vœux exprimés par la généralité des organes de l'opinion publique, en faveur du maintien des trains de nuit.

Nouvelles fédérales

Percement du Simplon. — On télégraphie de Milan à la *Revue*, le 23 janvier :

Le comité milanais pour le Simplon et la commission des transports de la Chambre du commerce se sont réunis hier pour entendre les délégués de la Suisse-Occidentale-Simplon, MM. Colomb, directeur, et Vessaz, administrateur.

Une longue discussion a suivi l'exposé présenté par MM. Colomb et Vessaz. Il est décidé que la Chambre de commerce de Milan se fera le centre du mouvement simploniste en Italie et se mettra en relation avec la Chambre de commerce de Gênes pour une action commune.

Après la séance, MM. Vessaz et Colomb ont eu une conférence avec le syndic de Milan. Ils se rendent aujourd'hui à Gênes pour se concerter avec la Chambre de commerce et le syndic de cette ville.

Association horlogère. — Environ 200 délégués des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Soleure et Berne (Jura bernois) ont eu dimanche une assemblée à la Tonhalle pour discuter les bases d'une association horlogère.

M. James Perrenoud a été nommé secrétaire central.

Les sections de Granges, Porrentruy, Saint-Imier, Bienne, Chaux-de-Fonds et Locle désigneront chacune un membre pour composer le comité d'organisation et de propagande.

Le comité central devra recevoir jusqu'au *31 mars les propositions pour l'élaboration* du tarif minimum.

Centenaire du B. N. de Flüe. — Les préparatifs des fêtes du 4me centenaire du B. N. de Flüe avancent. Nosseigneurs les évêques de Bâle et de Saint-Gall présideront aux fêtes religieuses. S. G. Mgr Rampa n'a pu, à cause de son état de santé, assurer sa participation active, mais Sa Grandeur fera son possible pour assister à la solennité. S. G. Mgr Mermillod a fait entrevoir l'arrivée d'un grand pèlerinage fribourgeois, dont la date n'est pas encore fixée.

Dépêches télégraphiques

PARIS, 24 janvier.

Le *Temps* apprend que les gouvernants bulgares sont décidés à la résistance, dans la persuasion que les puissances ne parviendront pas à se mettre d'accord sur les moyens d'action à employer pour les réduire, et des personnes bien informées croient que cela est la véritable cause de la baisse de la bourse.

PARIS, 24 janvier.

Une note du ministre de la guerre dément que la France ait acheté des chevaux à l'étranger. Le ministre déclare que le service de la remonte, en suite de ses crédits limités, ne peut pas même acquérir tous *les chevaux français présentés.*

PARIS, 24 janvier.

La baisse de la bourse est attribuée à l'article du *Daily News* disant que l'Allemagne demandera des explications sur les prétendues concentrations de troupes françaises sur la frontière.

M. Goblet, interrogé par plusieurs députés, a déclaré la nouvelle fausse.

Une dépêche de Berlin aux *Débats* dément l'information du *Daily News* qui a excité une vive surprise à Berlin.

BRUXELLES, 24 janvier.

Des troubles ont éclaté à Jetté. La ligue ouvrière a parcouru les rues en arborant un drapeau rouge et en chantant la Marseillaise.

La gendarmerie étant intervenue, il y a eu lutte et plusieurs blessés sont restés sur le carreau.

CONSTANTINOPLE, 24 janvier.

La réunion d'une conférence internationale pour régler la question bulgare est imminente.

L'Angleterre fait ses réserves.

La Russie réclamera la dissolution immédiate de la Sobranié.

SOFIA, 24 janvier.

M. Zankoff a formulé les propositions suivantes : « Abolition de la régence ; les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères confiés à des zankovistes ; comme ministre de la guerre, le général Kaulbars ; réintégration des fauteurs du coup-d'Etat dans leurs grades et leurs fonctions ; licenciement de l'armée. »

Dernières dépêches

Sion, 25 janvier.

Résultat définitif de la votation dans le Bas-Valais :

M. Gaillard : 4,678 voix.
M. Bioley : 4,485 »
M. Gaillard est élu.

Londres, 25 janvier.

Un communiqué officiel du ministère des affaires étrangères dit qu'il n'a reçu aucun renseignement semblable à l'assertion du *Daily-News,* selon laquelle l'Allemagne aurait fait des remontrances au gouvernement français à propos de ses envois de troupes aux frontières de l'est.

Lord Lyons est d'avis que la France est animée des intentions les plus pacifiques.

Washington, 25 janvier.

Le Sénat a adopté par *46 voix contre 1* le projet autorisant le président à défendre les droits des pêcheurs américains contre le Canada.

De violents discours ont été prononcés contre l'Angleterre ; des orateurs ont déclaré que si cette puissance continue sa politique, la guerre pourra en résulter.

Paris, 25 janvier.

Les journaux du matin constatent unanimement que la France désire le maintien de la paix. L'Angleterre seule aurait intérêt à une guerre dans laquelle elle ne serait pas directement engagée.

Le journal les *Débats* flétrit le rôle que jouent les journaux anglais dans les circonstances actuelles. Ces journaux cherchent à exciter la guerre entre la France et l'Allemagne.

La *République* fait observer que si l'Angleterre renonçait à sa politique, en Bulgarie, la paix générale serait assurée.

Bellinzone, 25 janvier.

A la suite de troubles survenus à Stabio, pour des questions municipales non politiques, le conseil d'Etat a délégué sur les lieux M. Casella, avec un piquet de gendarmes.

Aujourd'hui le calme est rétabli. L'assemblée communale, réunie hier pour nommer la commission des comptes, a procédé dans l'ordre le plus parfait. M. le conseiller d'Etat Casella assistait à la séance.

D'après une correspondance au *Vaterland*, le 21 mars serait le dernier et principal jour de fête. On se propose d'inviter pour cette journée le Conseil fédéral et les gouvernements des quatre cantons des Waldstetten. Après l'office solennel un banquet officiel réunirait les représentants du Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux, les dignitaires ecclésiastiques, le clergé cantonal et les principales autorités obwaldoises.

Ensuite, une grandiose procession, suivie d'un *Te Deum*, clôrait les solennités. La nuit venue il y aurait feux d'artifice, illumination de Sarnen et des montagnes.

Berne et le Simplon. *(Corresp. de Berne.)* — Le public de la ville fédérale suit avec un réel intérêt les négociations au sujet du Simplon et les progrès soudains que fait ce projet si longtemps bercé dans les nuages d'une coûteuse et stérile diplomatie.

Dans le monde des affaires on exprime l'espoir que cette ligne restituera, dans une certaine mesure, à la ville fédérale un peu de cette animation commerciale qui lui a échappé par l'ouverture du Gothard, dont les principales lignes d'accès sont incontestablement, du côté Nord, celles de Zurich-Zoug Lucerne et de Bâle-Olten-Lucerne.

Sans vouloir être hostile à la ligne Berne-Langnau-Lucerne, on est forcé de reconnaître qu'elle ne constitue pas précisément un grand apport pour le Gothard. Il en sera tout autrement, on l'espère, lorsque le tronçon Berne Fribourg-Lausanne aboutira à celui du Valais, traversant le Simplon.

Dans cet instant, on vient d'apprendre que les négociations de MM. Colomb, directeur, et Vessaz, administrateur avec le comité de Milan (où ils se sont rendus) et les autres cités italiennes intéressées au Simplon, ont été couronnées d'un entier succès.

Ces Messieurs rentreront satisfaits de leur voyage dans la Haute-Italie ; ils auront eu l'occasion de se convaincre que dans cette région on sera content de faire la guerre sous la forme d'une sérieuse concurrence aux tarifs trop élevés de la puissante Compagnie du Gothard.

Quant au projet Abt (Brigue-Gesteln-Airolo), il aura un avantage purement stratégique, c'est de contrecarrer considérablement la forteresse alpine de San-Gieronimo, un des principaux boulevards des nouveaux *alpini* (chasseurs des alpes italiens); ce corps a été créé spécialement, il y a quelque 36 mois, pour surveiller militairement heure par heure toute notre frontière, contre nos bons *fratelli* du Tessin.

Il ne faut pas se dissimuler que la ligne du Simplon a ses détracteurs parmi les nombreux intéressés au rendement du Gothard et que dans nos régions officielles on caresse aux dépens du grand tunnel le projet Abt (à forte rampe — en partie à crémaillère — et à faible capital de construction). On s'inspire en cela de motifs stratégiques. Mais nous n'y voyons que des prétextes pour faire faillite aux promesses dont on a leurré la Suisse française. Ce serait le moment de rappeler à certaines sommités fédérales les conseils de patriotisme qu'elles donnent si gracieusement à un canton confédéré. Quand on est patriote, on ne fait pas si bon marché des intérêts de toute une partie de la Suisse, à laquelle on veut faire jouer le rôle du bouc de la fable.

L'administration militaire fédérale ne fera cependant aucune opposition sérieuse au tracé du Simplon, pour les raisons stratégiques susmentionnées. Par contre, il est très probable que Suisses et Italiens fortifieront, cas échéant, chacun de leur côté, le voisinage de l'ouverture du tunnel.

Personne ne me contredira lorsque j'affirmerai que *dans toute la Suisse* où l'on ne raisonne pas en faisant de l'opposition systématique toujours partiale, on admire beaucoup la patriotique initiative qu'a prise votre gouvernement dans toute cette affaire.

P.-S. — Lorsque le moment sera venu de former le capital de construction on peut d'ores et déjà compter sur la coopération des financiers bernois.

Nouvelles des cantons

La votation en Valais. — Notre tirage se terminait à peine, hier, lorsque nous avons reçu une nouvelle dépêche de Sion, conçue en ces termes : « Candidature Bioley minorité ; mais chiffres manquent encore. »

Ce matin, un télégramme nous confirme cette triste nouvelle. Le candidat radical, M. Gaillard, est élu par 4678 voix. M. Bioley en a obtenu 4485.

La majorité radicale est donc de 193 voix sur plus de 9000 votants.

Si nous comparons cette votation aux précédentes, dans le même arrondissement, nous remarquons que les candidats conservateurs, élus en 1884, avaient eu l'un et l'autre moins de voix que n'en a obtenu cette fois M. Bioley.

En effet, M. Joris a été élu en 1884 par 4171 suffrages, et M. de Werra par 4410.

Et aujourd'hui M. Bioley reste en minorité avec 4485 voix !

La victoire radicale ne s'explique donc que par l'entrée en scène de nouvelles fournées d'électeurs. Elle s'explique surtout par la défection d'un certain nombre de conservateurs du district de l'Entremont, auquel appartient le candidat radical. Il s'est trouvé des conservateurs pour substituer une misérable question de localité à la question de principe ; ces conservateurs là ont assumé une grande responsabilité ; leur trahison nous montre à quels abîmes conduisent l'absence de convictions fortes, énergiques, et les suggestions d'une fausse modération.

Mais nous avons la ferme confiance que le brave peuple du Valais se relèvera vite de cette erreur passagère et regagnera, en octobre prochain, le terrain perdu.

Au loup ! — On écrit de Soral (Genève) 23 janvier à la *Tribune :*

« Le loup qui avait été signalé dans les environs de Soral a fait sa réapparition samedi, vers 4 heures du soir. On l'a vu errer dans les champs à environ 300 mètres du village, Une battue fut immédiatement organisée par les chasseurs de l'endroit. Malheureusement, le gel svait durgi la neige à tel point qu'on ne pût suivre les traces du carnassier aussi loin qu'on le désirait. Néanmoins des mesures sont prises, d'accord avec les Nemrods des environs pour le cas où il plairait à cet animal de visiter une seconde fois la localité. »

Pourvu que le loup ne soit pas un canard.

Exposition culinaire bernoise *(Correspondance de Berne).* — Comme je vous l'écrivais, il y a quelques jours, cette exposition est dès maintenant installée Bundesgasse, 40 (dernière maison de la rue Fédérale dans la direction ouest).

Elle comprend tous les appareils à cuire, à chauffer, à repasser et à mettre de l'eau en ébullition *par le gaz*. Les appareils peuvent être essayés à volonté. L'exposition n'est visitable que pendant la semaine de 9 h. à midi et de 3 à 6 h. du soir. Le dimanche, elle est fermée.

Nouveau pont à Berne. — Dans une assemblée tenue samedi soir à l'hôtel de l'Aigle, un nouveau projet de pont destiné à relier la ville inférieure au Rabbenthal a été discuté. Le devis est évalué *grosso modo* à 1,600,000 fr. ; le nouveau pont partirait des abattoirs de la rue des bouchers et aboutirait à la villa Marguerithe (Dahler Schlössli) ; le projet admet une rampe du 3 pour %.

Mais comme ce plan ne serait que d'une faible utilité pour le quartier populeux de la Lorraine, les projets suivants sont plus populaires : *a)* création de trottoirs au pont du chemin de fer actuel ; *b)* pont presque parallèle à celui-là ; *c)* pont partant de la mission des orphelins ; *d)* pont partant du grenier (grande cave), faisant une sorte de suite à celui du Kirchenfeld.

Petite chronique des cantons

Un terrible accident est arrivé vendredi dans le village de Bourrignon (Jura bernois).

Pour célébrer la fête patronale, trois jeunes gens s'avisèrent de brûler de la poudre dans des mortiers. L'un de ces engins éclata et un des morceaux atteignit à la tête un nommé Henri-Joseph Guillaume, fils d'Henri, célibataire, âgé d'environ 36 ans. Le coup fut si violent, qu'une partie du crâne a été emportée. La mort a été instantanée.

On a trouvé dans la neige, à plusieurs mètres du cadavre, les débris du crâne.

— Dimanche profitant du beau soleil qui éclairait Lausanne et le Lac un jeune Autrichien et un Alsacien partaient joyeusement d'Ouchy dans un petit bateau. Fort au large de la tour Haldimand, ils ont voulu changer de place et dans ce mouvement, trop rapide sans doute, ils ont fait chavirer le bateau. L'un d'eux, très vigoureux, a pu se maintenir et s'accrocher de ses deux bras à la quille. Son compagnon put heureusement faire de même. Ils sont restés un quart d'heure dans cette attitude fatigante et se croyant perdus.

C'est alors que deux promeneurs, les ayant aperçus, se sont jetés dans un bateau et sont arrivés assez tôt pour recueillir les naufragés à bout de forces. Ils ont conduit les étrangers moitié gelés à la campagne de M. et Mme Brouilhet, qui leur ont prodigué leurs soins les plus empressés.

Nouvelles de l'étranger

Les futurs cardinaux

Voici quelques renseignements sur les hauts dignitaires diplomatiques, dont la promotion au cardinalat est annoncée pour le prochain consistoire.

Mgr Camille de Rende

Né en 1847, d'une famille napolitaine, émigrée en France lors de la Révolution qui renversa le trône des Bourbons de Naples, il entra à quatorze ans au Petit-Séminaire de Mgr Dupanloup, à Orléans, d'où, en 1866, il passa au collège Capranica, à Rome. En 1871, il fut ordonné prêtre.

Pie IX, pour lui témoigner sa bienveillance, le nomma, en 1877, évêque de Tricarico, d'où il fut transféré par Léon XIII, en 1879, sur le siège archiépiscopal de Bénévent.

En 1882, il fut nommé nonce apostolique à Paris en remplacement de Mgr Czacki. Cette nomination fit un grand bruit, car Mgr de Rende n'avait jamais suivi la carrière diplomatique.

Le succès obtenu dans ses hautes fonctions prouve que les longues carrières ne sont pas toujours celles qui obtiennent les meilleurs résultats.

Le futur cardinal disait hier à un de ses amis, qui était allé lui présenter ses félicitations : « Soyez content, non parce que je monte le dernier échelon des dignités ecclésiastiques, mais parce que je rentre dans mon diocèse qui est ma famille, parce que je pourrai de nouveau être le père de mes enfants. »

Mgr Serafino Vannutelli

Né le 25 novembre 1834, à Gennazzano, il a fait ses études au collège Capranica.

Il a commencé sa carrière diplomatique avec Mgr Meglia, dont il fut auditeur aux nonciatures de Mexico et ensuite de Munich.

En 1869, préconisé archevêque de Nicée, il fut envoyé, en qualité de délégué apostolique auprès des gouvernements de l'Equateur et du Pérou, d'où il revint nonce apostolique à Bruxelles.

Après la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique à la suite de la loi scolaire, le Pape Léon XIII l'envoya à la nonciature de Vienne.

Mgr Vannutelli, qui est un lettré et un érudit des plus fins, jouit d'une grande réputation dans le corps diplomatique.

Mgr Gaetano-Aloisi Masella

L'ancien nonce de Lisbonne est né à Pontecorvo le 30 septembre 1826. Après de brillantes études au séminaire romain, il fut nommé secrétaire auprès de Mgr Ferrieri, nonce à Naples. De là, il fut envoyé comme auditeur à la nonciature de Munich, avec Mgr Chigi, avec lequel il passa dans les mêmes fonctions à la nonciature de Paris.

Rappelé à Rome en 1867, Pie IX le nomma juge auprès du tribunal de la Consulta. Peu de temps après, il fit partie de l'ambassade extraordinaire de Mgr Franchi à Constantinople.

Secrétaire, en 1871, de la Congrégation de *Propaganda fide,* pour les affaires orientales, Pie IX le préconisa archevêque de Néo-Césarée, le 22 mai 1877, en l'envoyant comme nonce à Munich, d'où il passa, en 1879, à la nonciature de Lisbonne ; qu'il quitta en 1883.

Mgr Aloïsi Masella jouit de la plus grande considération dans le Sacré-Collège, pour ses grandes qualités d'esprit et de cœur, et une longue expérience des hommes et des choses de son temps.

Mgr Mariano Rampolla del Tindaro

Les marquis del Tindaro appartiennent à la noblesse sicilienne.

Le futur cardinal, né à Polizzi, dans le diocèse de Cefalu, a été élevé à Rome dans le collège Capranica, où ses études furent toujours couronnées des plus brillants succès.

Après avoir complété son instruction dans l'académie ecclésiastique, le Pape Pie IX, qui l'aimait beaucoup, l'envoya en qualité de conseiller de nonciature à Madrid, lorsque Mgr Simeoni, représentant du Saint-Père, se rendit, en 1875, dans la capitale espagnole, à la suite du renouvellement des relations diplomatiques avec l'Espagne.

Lorsque Mgr Simeoni, créé cardinal, fut appelé à Rome, en 1876, pour remplacer le cardinal Antonelli, défunt, à la secrétairerie d'Etat, Mgr Rampolla resta à Madrid, en qualité de chargé d'affaires.

En 1877, il fut nommé secrétaire de la Propagande pour les affaires orientales et ensuite secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Préconisé en 1882, par Léon XIII, archevêque d'Héraclée, il fut envoyé en qualité de nonce apostolique auprès du Roi catholique.

Ce prélat, qui est des plus éminents par sa science et sa piété, a joui de la plus

---

29 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

EXIL !

PAR

M. DU CAMPFRANC

On remarque aussi un colonel de hussards, superbe de force et d'audace ; un Faucheur, dans son costume polonais, et tenant en main cette vaillante faux qui, aux dernières insurrections, abattit les Russes nombreux comme les brins d'herbe d'une prairie.

Ce Faucheur, ce généreux partisan, à la tête fière, mâle et triste, je le connaissais. Que de fois, en me parlant de son père, Serge m'avait redit sa vie d'héroïque dévouement ; le grand amour de son cœur : la patrie ; sa fortune presque entière sacrifiée à la cause nationale. Puis, après sa fortune, sa vie. Saisie de respect, je regardais le héros tombé en songeant au héros vivant. Je l'aperçus, lui aussi, peint à l'âge de quatre ans, tout rose, tout blond, dans un médaillon de velours bleu encerclé d'or. D'un air mutin il relevait sa tête enfantine, et ses petites mains jouaient avec la croix de son père.

Mes yeux se voilaient en contemplant ce portrait d'enfant. Etait-ce possible ? Tant de promesses dans cette fleur en bouton ; et, pourtant, à vingt-trois ans à peine, Serge se flétrissait dans les sombres mines..... Pauvre, pauvre Serge !

Madame Nariska nous surprit dans notre attendrie contemplation. Si légers avaient été ses pas, que notre oreille ne les avait point perçus. Elle s'avança vers nous en nous tendant la main. Le jour, tamisé par le store, éclairait son visage amaigri. Sur le front très large, les cheveux ondulaient en deux bandeaux, noirs autrefois, blancs aujourd'hui. Les yeux, à l'expression intelligente, étaient surmontés de sourcils très épais, presque croisés, ce qui les rendait impérieux. La bouche fine, où la douleur avait mis un pli amer, souriait avec bonté, et ce sourire corrigeait l'austérité de ce visage, ainsi que le regard rêveur, qui toujours, toujours, semblait sonder le passé, ce passé sanglant, où le père de Serge était tombé, une balle au front.

Calme, la physionomie de Madame Nariska avait une remarquable expression de gravité méditative. Toute la personne de notre compatriote avait en elle cette puissance d'attraction, qui ne peut se définir, mais qui révèle l'être supérieur.

A notre vue, un beau sourire, un peu triste, pourtant, éclaira cet austère visage. Et d'une voix légèrement tremblée, qui trahissait son émotion :

— Je vous prie de me pardonner, dit-elle, si je vous ai fait attendre ; mais j'étais à la chapelle ; je priais pour les miens. Oh ! merci, mesdames, merci, d'être venues.

Et remarquant nos yeux qui ne pouvait ce détacher du bel enfant au médaillon bleu.

— Oui, reprit-elle, c'est mon pauvre Serge, c'est mon fils... lui aussi était digne de sa race.

Elle en parlait au passé, n'ignorant pas, la pauvre mère, que la condamnation aux mines équivaut à la mort.

Et comme nos regards interrogeaient encore, en se fixant, tour à tour sur chacun des portraits :

— C'est mon père, fit-elle, en nous désignant le général ; il mourut pour la France, au passage de la Bérésina... Voici mon frère.

Son doigt nous indiquait le colonel.

— Il tomba en Italie, encore pour la France.

Devant le Faucheur, Madame Nariska demeura tremblante ; et, d'une voix si lourde que nous l'entendions à peine :

— Celui-ci, c'est mon mari... Lui et Serge ont donné leur vie pour la sainte Pologne.

Et de toute cette vaillante race, elle restait seule, la pauvre femme, seule dans sa longue robe noire, les cheveux blanchis avant l'âge ; mais, en regardant les siens, il passait en elle comme un souffle des batailles ; son œil, si calme, si grave d'ordinaire s'allumait, comme si le souvenir de tous ces guerriers, tombés au champ d'honneur, eût été l'orgueil, mais le seul orgueil de cette humble vie.

Maintenant, assise devant le petit balcon fleuri, mis en pleine lumière par le store relevé, nous causions d'une voix émue de la Pologne, de Serge, de mon père. Que de souvenirs nous unissaient, rendant comme ancienne, notre amitié d'une heure.

J'aimais à regarder Madame Nariska, car dans ses traits, creusés et flétris, je retrouvais cependant quelque ressemblance avec ceux de notre héroïque ami : même noblesse dans le front, même énergie dans l'expression du visage Si l'on peut dire : vaillant fils, on peut dire : vaillante mère.

La visite fut longue ; pourtant elle nous parut courte. Quatre heures sonnaient à l'horloge du couvent lorsque nous quittâmes Madame Nariska.

Sur le seuil de la porte elle prit la main de ma mère, une ombre passa sur son front ; et, penchant sa tête, si belle encore, elle resta quelques secondes les yeux fixés à terre. Il y avait dans cette attitude une douleur muette que nous comprenions ; puis, enfin, rappelant à elle son courage :

— Merci, madame, merci d'avoir soigné mon Serge, tandis qu'il était mourant, là-bas, en Pologne : merci d'avoir mis un baiser maternel sur le front que je ne baiserai plus jamais...

Elle laissa échapper un faible soupir, et la lèvre frémissante :

— Si un jour il vous était donné, ajouta-t-elle, de rencontrer mon fils, dites-lui que je le bénis... dites-lui que je le supplie de conserver toujours, dans la misère et la souffrance, son cœur de chrétien et de Polonais.

Ma mère lui rendit son affectueuse étreinte, et de sa voix si musicale qui est un charme :

— Pauvre Serge, dit-elle, nous lui devons beaucoup... Vous le savez, n'est-ce pas, il a tenté de délivrer le comte de Rudzen ?

— Je le sais, murmura Madame Nariska.

Puis, avec énergie, l'œil éclairé de ce sourire fier que j'aimais tant sur le visage de son fils.

— Serge n'a fait que son devoir : tout volontaire se doit à son commandant.

(A suivre.)

grande estime et affection auprès de Pie IX et de Léon XIII.

On sait que c'est lui qui a été désigné, par le Souverain Pontife, pour succéder au cardinal Jacobini dans les graves fonctions de secrétaire d'Etat.

La campagne électorale en Allemagne

S'il faut en croire une dépêche de Berlin au *Gaulois*, l'empereur aurait renoncé au projet d'adresser une proclamation à la nation allemande. En revanche, le souverain se réserverait de manifester hautement ses sentiments sous la forme d'une lettre de félicitations au prince de Bismark.

C'est là le procédé dont l'empereur a déjà usé à différentes reprises, notamment à l'occasion des débats sur les réformes sociales, projetées par le chancelier et repoussées d'abord par le Reichstag.

On dément que les autorités fédérales — notamment le prince régent de Bavière — aient l'intention d'intervenir au débat.

Au moment où la lutte électorale se poursuit si ardente, il est intéressant de connaître la situation intérieure de l'Allemagne et les agissements probables du chancelier en cas d'échec. Une lettre, adressée de Berlin au *Journal des Débats*, donne à ce sujet les renseignements qui suivent :

Pour que la majorité fût déplacée, il faudrait que l'opposition perdit 25 sièges. Or, le Centre conservera les siens, les socialistes en gagneront peut être quelques-uns, les progressistes pourront en perdre, mais certainement cela n'ira pas jusqu'à 20. Les conservateurs gagneront quelques sièges. Les nuances du nouveau Parlement seront plus accentuées que celles de l'*ancien*.

Si le parti socialiste maintient et augmente ses positions, ce ne sera pas faute de mesures prises contre lui. Avec l'état de siège, le droit d'expulsion et l'absence de meneurs, l'agitation électorale à si courte échéance sera très difficile pour les socialistes qui, aux élections dernières, l'ont surtout emporté dans les ballottages et à un écart de voix extrêmement peu considérable.

Si incertain que soit le résultat, on ne pense pas que le nouveau Parlement réponde aux désirs du chancelier. Si cependant ses partisans revenaient en majorité, on est persuadé qu'il demanderait immédiatement une revision de la Constitution fédérale, ce qui lui serait très facile, puisqu'il suffit pour cela d'une majorité des deux tiers dans le Bundesrath et de la *majorité simple* dans le Reichstag. On élèverait de vingt-quatre à trente ans l'âge de l'électorat, pour écarter les jeunes ouvriers socialistes ; on supprimerait le vote au scrutin secret, de manière à peser sur les électeurs ayant des attaches gouvernementales, qui, aujourd'hui, votent souvent pour des candidats de l'opposition ; on exigerait trois ans de résidence pour réduire autant que possible le nombre des électeurs et écarter la masse flottante des ouvriers. Le résultat cherché serait de supprimer dans l'avenir toute possibilité de résistance quelconque du Parlement.

Un discours de M. Chamberlain

L'on sait que M. Chamberlain, l'un des chefs du parti radical anglais, avait refusé de suivre M. Gladstone dans la question du *home rule* irlandais, il avait ainsi contribué à la chute du ministère libéral.

M. Chamberlain se rallia à la politique de fusion du ministère Salisbury. Mais cette alliance n'a pas été de longue durée. Pour des motifs qui ne sont pas encore bien connus, le leader du parti radical s'est peu à peu éloigné du ministère, et aujourd'hui il a pris une position intermédiaire entre les partisans et les adversaires du *home rule*.

Cette position, M. Chamberlain vient de l'indiquer dans un discours qu'il a prononcé, dimanche dernier, à Hawich.

Parlant de la récente conférence entre les chefs du parti libéral, il a dit que, tout en admettant la gravité des difficultés qui sont à surmonter, les espérances apportées à cette conférence ont été affermies par le désir loyal de ceux qui y ont pris part ou s'y sont associés indirectement, de pousser l'accord jusqu'aux dernières limites compatibles avec le maintient des principes fondamentaux.

L'unité du parti libéral ne sera pas achetée en tout cas par l'humiliation ou la soumission d'une fraction quelconque du parti, et un désaccord franc est plus honorable qu'une trêve achetée au moyen de concessions déshonorantes.

En présence du péril national, il est nécessaire de faire appel aux hommes d'Etat de tous les partis et de leur demander de s'associer et de s'unir dans un effort qui permette la solution d'une question qui a déjoué les tentatives ministérielles pendant des siècles.

M. Chamberlain est convaincu que la *solution recherchée et approuvée* par tous peut et doit être trouvée dans l'organisation de la petite culture ; en ce qui concerne la question du home rule subordonnée au problème foncier, son règlement pourrait avoir lieu au moyen d'une organisation parlementaire, semblable à celle du Canada, à laquelle tous les partis pourraient donner leur adhésion sans violer leurs engagements.

Sixième pèlerinage à Jérusalem

Une circulaire du Comité français des pèlerinages nous annonce que cette année encore, un pèlerinage de pénitence visitera Jérusalem et les Lieux-Saints.

Le départ de Marseille aura lieu le jeudi 28 avril, à bord du *Poitou* ; le retour le 9 juin. Ces dates ne sont toutefois qu'approximatives ; elles pourront être modifiées de deux ou trois jours ; mais avis en sera donné à temps.

Le *Poitou* s'arrêtera, à l'aller, au port de la Goulette, afin de permettre aux pèlerins de se rendre à Carthage, où saint Cyprien subit le martyre, où vécut saint Augustin, et où saint Louis fit une si belle mort.

Prix des places, tous frais compris, 740 fr. en 1re classe ; 590 fr. en 2e classe, et 440 fr. en 3e classe. Avec cette somme, les pèlerins sont défrayés du logement, de la nourriture et du voyage pour la traversée, à l'aller et au retour, et pour l'itinéraire comprenant Caïffa, Nazareth, Mont-Thabor, Cana, Jérusalem, Bethléem. En Terre-Sainte, la nourriture est la même pour toutes les classes.

En payant 55 fr. de plus, on visitera en outre Tibériade et Capharnaüm ; avec un nouveau supplément de 60 fr., on traversera de plus la Samarie pour se rendre de Capharnaüm à Jérusalem.

Il y aura, enfin, deux courtes excursions facultatives, au Jourdain et à Hébron ; elles seront payées à part et se feront dans des conditions d'économie.

Les listes seront closes le 25 mars. Si le nombre des pèlerins était insufffsant, on renoncerait au pèleriuage. Si, ce qui est plus probable, le nombre était complet avant l'époque fixée, on serait réduit à refuser des places aux derniers venus. Il importe donc de se faire inscrire au plus tôt.

Nous espérons que la Suisse, et spécialement le canton de Fribourg, fourniront cette année encore des pèlerins aussi nombreux qu'aux précédents pèlerinages de pénitence.

Les demandes de renseignements, le prix des billets, les offrandes pour les diverses souscriptions *doivent être adressés au* Secrétariat des Pèlerinages, 8, rue François 1er, Paris.

Les affaires de Bulgarie

Voici ce que dit le *Nord*, de la situation en Bulgarie, au sujet de laquelle les rumeurs les plus alarmantes circulent :

« Les bruits les plus contradictoires ont été répandus ces jours derniers sur la tournure que va prendre la crise bulgare. D'un côté, on a affirmé que les régents étaient décidés à se soumettre aux désirs de la Russie et à se retirer pour faire place à un nouveau gouvernement *où tous les partis seraient représentés*. D'autre part, on prétend que loin de capituler, les gouvernants actuels seraient sur le point de faire un pas de plus dans la voie révolutionnaire, en rappelant le prince de Battenberg et en le proclamant roi de Bulgarie ; on ajoute même que c'est aujourd'hui que doit s'accomplir cet acte, qui serait un véritable défi à l'Europe et que plus d'une puissance y encourage secrétement les régents. Que ceux-ci aient pu méditer quelqu'entreprise de ce genre, *c'est fort possible* ; qu'ils se déterminent à l'exécuter, *cela nous paraît plus douteux*. L'accueil qui a été fait à leur délégation dans les diverses capitales de l'Europe et les derniers discours du prince de Bismark ont dû leur montrer que la réponse à un pareil coup de tête *ne se ferait pas attendre*, et que cette réponse ne serait nullement de nature à sanctionner le fait accompli. On peut avoir la conviction qu'une semblable violation des traités ne serait pas tolérée. »

Le même journal, organe officieux du gouvernement russe, dit encore, dans un autre article.

« Il y a plus que jamais lieu d'espérer, après les récentes déclarations de M. le prince de Bismark, que les intentions pacifiques et conciliatrices de la majorité des grandes puissances résoudront toutes les difficultés et mettront un terme aux perturbations balkaniques. Mais si, contrairement à toute attente comme à toute probabilité, il surgissait en Bulgarie de nouvelles complications attentatoires aux intérêts de la Russie, l'empereur Alexandre s'inspirerait avant tout des exigences de ses intérêts et du soin de sa dignité. »

Enfin, le *Nord* dément tous les bruits mis en cours, relativement à un arbitrage. Il n'y a pas, dit ce journal, matière à un arbitrage dans la question bulgare.

Renseignements et Nouvelles

France. — Le ministère de la guerre vient de commander 75,000 obus à la mélénite représentant une valeur de 7,750,000 francs. Si nous en croyons les dépêches de Marseille, dans la répartition de cette fourniture, la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée et la Compagnie des Forges de Terrenoire et Bessèges *ont obtenu d'importants marchés* de projectiles.

— L'état de M. Raoul Duval, dont la santé est ébranlée depuis quelques semaines, inspire en ce moment de graves inquiétudes à ses amis.

Rome. — Le 13 janvier courant, Mgr Louis Grimaldi et M. Antoine Marini ont été reçus en audience particulière par Sa Sainteté, à laquelle ils ont eu l'honneur d'offrir le *Calendrier ecclésiastique*, rédigé par M. Marini et traduit en français par M. J. Vetter, rédacteur au *Moniteur de Rome*. Ce Calendrier est connu de nos lecteurs par l'annonce que nous en avons faite hier. Sa Sainteté a daigné recevoir avec bienveillance l'œuvre offerte, qu'elle a examinée et bénie. Le Saint-Père avait déjà daigné accorder précédemment une faveur à l'éditeur du Calendrier en envoyant une photographie qui a été reproduite en tête de l'ouvrage.

Allemagne. — Le correspondant du *Daily News* réédite le bruit d'une visite du czar à l'empereur Guillaume à l'occasion du 90e anniversaire de la naissance de ce dernier qui aura lieu le 22 mars prochain. On croit, ajoute-t-il, qu'à ce moment l'empereur de Russie se rencontrerait à la cour d'Allemagne avec l'empereur d'Autriche.

Les journaux de Berlin affirment qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle de ces visites des deux empereurs.

— Le *tribunal de Francfort-sur-le-Mein* a rendu son jugement dans le procès intenté à trente-six socialistes accusés d'affiliation à des sociétés secrètes. Les trois principaux accusés ont été condamnés chacun à six mois de prison, et les autres à des peines moins fortes, mais dont aucune n'est inférieure à un mois de prison ; quatre ont été acquittés.

Bulgarie — Le gouvernement a contracté un emprunt de 22 millions avec les banquiers Baring frères, en donnant comme gage une somme égale en billets de banque sur la banque nationale bulgare.

Il paraît certain que les régents vont se retirer ; mais on n'est pas sans crainte sur les conséquences qu'aura cette retraite. On redoute une guerre civile où, au moins, une anarchie telle qu'il sera très difficile à n'importe quel gouvernement de rétablir l'ordre et de faire procéder aux élections d'un nouveau Sobranié.

Etats-Unis. — L'on annonce que l'archevêque de Philadelphie a commencé, sur l'ordre de Rome, l'enquête sur la vie et les vertus d'un de ses prédécesseurs, Jean-Népomucène Neumann, pour l'introduction de sa cause de béatification.

Mgr Neumann naquit le 28 mars 1811, à Prachatiz, diocèse de Budweis, en Bohême. Désireux d'embrasser la vie de missionnaire, il passa en Amérique au moment où il finissait ses études théologiques, en 1836. Il fut ordonné prêtre à New-York le 25 juin de la même année. Peu d'années après, il entra dans la Congrégation des Rédemptoristes dont il fut la première recrue en Amérique. Il fit sa profession religieuse le 16 juin 1842. Dix ans plus tard, Pie IX le nomma à l'évêché de Philadelphie. Il vint à Rome, en 1854, pour les fêtes de la définition de l'Immaculée-Conception. Mais sa santé, affaiblie par les fatigues des missions, ne lui permit plus longtemps de porter seul le poids de l'administration diocésaine. En 1859, Rome lui donna un coadjuteur.

Le 5 janvier 1860, Mgr Neumann tomba frappé d'apoplexie dans la rue ; on le transporta dans la maison la plus rapprochée où il mourut en odeur de sainteté. De nombreuses grâces et des miracles attribués à son intercession ont été signalés au Souverain-Pontife ; de là la procédure de béatification.

Canton de Fribourg

Le *Journal de Fribourg* prétend que la lettre de M. Liechty aurait été *tronquée* par la *Liberté*.

Nous opposons à cette assertion un formel démenti. Qu'on indique un seul mot que nous en ayons retranché.

Arbres géants. — Il vient d'être abattu, sur une propriété d'Ueberstorf, un chêne remarquable par ses dimensions exceptionnelles. En effet, la section de sa base forme un ellipse dont les deux diamètres, écorce détruite, sont de 2 m 57 et 1 m 84. A 2 m 50 d'élévation ces mêmes dimensions sont encore de 1 m 90 sur 1 m 66. La longueur totale du fût, entre les racines et les premières branches, est de 7 m 50. L'âge de ce géant peut être évalué à 250 ans.

Un autre chêne, plus colossal et plus vieux certainement, s'élève encore à une centaine de mètres plus loin. La circonférence de ce dernier n'est pas inférieure à 7 m 50 et ses branches recouvrent un terrain de 14 m de rayon.

FAITS DIVERS

Episodes de l'incendie à bord du paquebot la *France* : Le commandant Collier avait embarqué un brave petit Bas-Breton qui parlait à peine le français. Voici ce qu'il dit de lui dans une lettre parvenue hier à Paris et adressée à un ami, ancien officier de marine :

Notre protégé Daniel, de Quimperlé, a été superbe pendant l'incendie. Il a presque tout le temps tenu la lance d'une des pompes à vapeur, quoiqu'il fût pas mal roussi.

Que dire des soldats d'infanterie de marine embarqués sur la *France ?* Ils sont quarante. Un capitaine passager se mêle à eux. Tous font plus que leur devoir. Les premiers à la chaîne, ils la quittent les derniers. Au moment de l'explosion des poudres d'artifice du bord, leur chef comprend que l'instant est terrible, qu'il faut conjurer l'affolement. Il se tourne vers les passagers et leur crie d'une voix retentissante :

— C'est bien, mes enfants, *nous sommes* sauvés. Maintenant : Vive la France !

Et se penchant aussitôt vers le commandant du navire :

— Capitaine, nous allons sauter.

Les chefs avaient prêché d'exemple. Les passagers ont suivi. Ils ont donné ce spectacle unique peut-être dans les fastes des désastres maritimes d'une réunion d'hommes et de femmes, *résistant à la panique et aidant au salut* commun, au lieu de le compromettre. La veille encore ils s'étaient couchés gais, heureux. On avait tiré joyeusement une tombola dont le profit, par une singulière ironie du sort, était destiné à des naufragés.

A la première alarme, quelques-uns d'entre eux se troublent. Des cris se font entendre. Une ou deux dames se trouvent mal. L'attitude *du capitaine domine en un instant les terreurs*.

— Allons, mes enfants, à l'ouvrage !

Et les voici qui se mettent à la chaîne résolument. C'est un véritable assaut d'activité féconde et de dévouement. Le curé de la Capesterre (Guadeloupe) se brûle la figure et les mains en tentant inutilement de sauver l'abbé Tavernier. L'agent des postes, M. Rolland, court les plus grands dangers en essayant de sauver les lettres et les valeurs confiées à ses soins. Le comte de la Baume, le vicomte de Chantérac, M. Pierre Marolles, M. Jacquillon et vingt autres rivalisent de zèle et de belle humeur. Et pendant ce temps, groupées autour de trois Sœurs de Saint-Vicent de Paul qui, dès la première minute, s'étaient agenouillées, et récitaient le rosaire, les passagères priaient.

—

Dorian, du *Parti national*, raconte l'anecdote suivante :

Un célibataire frisant la cinquantaine était un amateur passionné de bouquins. Une vieille servante prenait soin de son intérieur. A force de ranger et d'épousseter la bibliothèque de son maître, Augustine fut prise d'une folle envie de lire. La voilà donc dépensant tous ses gages à s'acheter des livres.

Et, chose curieuse, c'était aussi de vieux livres qu'elle lisait. Une après-midi, un peu avant le dîner, elle arrive avec un paquet de bouquins. Par curiosité, le maître les feuillette. Tout à coup sa face s'illumine.

« Combien as-tu payé ça ? dit-il en montrant un volume piqué outre mesure.

— Quinze sous, répond Augustine.

— Quinze sous... Mais cet ouvrage vaut vingt mille francs », s'écria le bouquineur.

Il réfléchit trop tard qu'il venait de dire une bêtise. En vain il essaya de se reprendre.

— Je te l'achète cinquante francs ? demanda-t-il.

— Monsieur m'a dit qu'il valait vingt mille francs.

Augustine était rusée. Le bouquineur alla jusqu'à quinze cents francs. C'était une première édition, très rare, de Montaigne. Il eu beau marchander, sa servante ne voulut rien rabattre des vingt mille francs.

La nuit, le bouquineur rêvait de Montaigne. Bientôt il ne put plus résister. A tout prix il lui fallait le bouquin.

« Cette fille me *soigne bien ; elle* paraît avoir la même passion que moi, se dit-il un matin où il était plus obsédé que jamais. Pourquoi ne l'épouserais je point ? J'aurais ainsi mon Montaigne. »

Et il se maria avec sa servante qui apportait un bouquin en dot.

—

Une assurance sur la vie. — La semaine dernière, à Paris, deux jeunes cuisiniers ivres, qui se querellaient, furent conduits par les agents au poste où ils passèrent la nuit. Le lendemain, l'un d'eux, Georges V., fut trouvé possesseur de la somme de 180 francs en or. Interrogé sur la provenance de cette somme, il raconta l'histoire suivante :

« Lundi matin, j'étais aux Halles, déjeûnant d'une soupe en plein vent. Tout à coup, je me sentis toucher à l'épaule. Un individu, richement habillé, me tira à l'écart, et d'un air mystérieux : — Voulez-vous gagner 30,000 fr. ? — Parbleu ! que faut-il faire ? — Suivez-moi, vous le saurez... Je n'eus garde de refuser.

L'homme me conduisit dans une maison de la rue de Rivoli, où il me fit entrer au 4e étage, dans un appartement confortablement meublé. Sans autre préambule, il me dit : Mon garçon, il faut m'assassiner.

Et comme je sursautai, croyant avoir affaire à un fou :

— Laissez-moi achever ; nous sommes ici chez ma mère adoptive. L'excellente femme ignore que je viens de perdre à la Bourse 120,000 fr. lui appartenant. Je ne veux pas survivre au chagrin *que cela va lui causer*, et cependant il est impossible que je meure de ma propre main. En effet, je suis assuré pour 200,000 fr. qui, après mon décès, doivent être versés à ma mère ; mais, si je me suicide, je perds mes droits.

Vous voyez donc bien qu'il faut m'assassiner. Je n'ai pas les 30,000 fr. promis, en voici toujours 1000. Emportez, de plus, ces bijoux, cette *argenterie ; puis, après m'avoir plongé* ce couteau dans la poitrine, fuyez en toute hâte. On croira que j'ai été tué par un voleur.

L'offre était tentante. Je pris 300 fr. à compte, promettant de revenir le lendemain. Mais le lendemain, arrivé à la porte, je n'eus pas le courage d'entrer... Voilà d'où provient ce que vous avez trouvé en ma possession. »

Le commissaire fit appeler l'homme de la rue de Rivoli M. C., qui à la vue de Georges V., se répandit en imprécations, reprochant à ce meurtrier récalcitrant son manque de parole. M. C. a été mis à la disposition de la justice et les deux cuisiniers en liberté.

Bibliographie

Nous venons de recevoir une superbe chromolithographie encadrant un calendrier pour l'année 1887. Les sujets traités appartiennent à l'Ancien Testament, et sont remarquables par la délicatesse du dessin, le charme et le fini de l'exécution. C'est la rédaction de l'Almanach du pèlerin qui a préparé ce chef-d'œuvre, le *Calendrier de l'Ancien Testament*, que nous recommandons à l'attention du public religieux.

En vente à l'*Imprimerie catholique*, à Fribourg.

†

La famille Ducrest a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de

MADEMOISELLE

CAROLINE DUCREST,

décédée à l'âge de 24 ans.

L'enterrement aura lieu mercredi 26 courant, à 8 heures du matin. Maison mortuaire rue de l'Hôpital.

R. I. P.

M. Soussens, *Rédacteur.*

Faille française soie noire, Surah, Satin merveilleux, Satin Luxor, Atlas, Damas, Reps et Taffetas depuis 2 fr. à 15 fr. 50, en 120 qualités différentes expédiées par robes ou par pièce par M. **G. Henneberg** dépôt de la fabrique de soie à Zurich. Echantillon surdemande. (O 590)

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

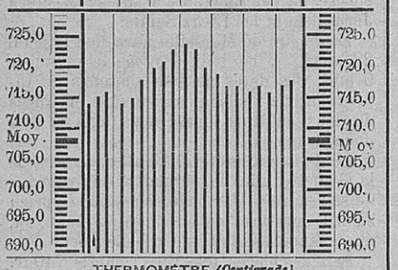

THERMOMÈTRE *(Centigrade)*

Janvier.	19	20	21	22	23	24	25	Janvier
7 h. matin	-5	-1	-1	-1	-8	-6	-7	7 h. matin
1 h. soir	-2	0	2	2	1	-4	-4	1 h. soir
7 h. soir	-3	0	0	-2	-2	-5		7 h. soir
Minimum	-5	-1	-1	-2	-8	-6		*Minimum*
Maximum	-2	0	2	2	1	-4		*Maximum*

LA

PRATIQUE DE L'AMOUR

ENVERS

JÉSUS-CHRIST

Proposé à toutes les âmes qui veulent assurer leur salut éternel et suivre le chemin de la perfection.

In-12, orné d'une belle gravure du Sacré-Cœur.

Prix: 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 80.

Cet ouvrage fait partie des œuvres de SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

La traduction est celle du Père Eugène Pladys, rédemptoriste.

EN VENTE

à l'Imprimerie catholique.

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & Cie

Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

Maladie des yeux

Le Dr Verrey, médecin-oculiste à Lausanne, reçoit régulièrement **tous les samedis** de midi à 2 heures, rue de Lausanne, 60 (à côté de l'Evêché), à FRIBOURG. (165)

Cierges de cire

Chez Gottfr. Grumser, rue de Lausanne, 120, à Fribourg, on trouve toujours un grand choix de cierges, garantis de pure *cire d'abeilles.* (O 158)

Changement de domicile

Le soussigné avise l'honorable public et en particulier sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de meubles

69 *RUE DE LAUSANNE* **69**

Jean Vienne,

(O 145/128) fabricant de meubles.

VER SOLITAIRE

M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, m'a guérie d'un ver solitaire dont il a opéré l'expulsion complète (avec tête) en deux heures, après que j'eus essayé sans aucun effet divers autres remèdes vantés dans les journaux. Aucun dérangement professionnel. Médicaments inoffensifs et faciles à prendre. Point de cure préparatoire ! Traitement par correspondance ! Succès garanti ! Moitié des frais payable après la guérison ! (O. 305/99)

Aussersihl, août 1886.

Lina MOOS.

RÉTABLISSEMENT

DU

CULTE CATHOLIQUE

DANS LA SUISSE PROTESTANTE

Par M. le comte SCHERER-BOCCARD

TRADUIT DE L'ALLEMAND

Par M. Hubert THORIN, ancien député

Prix : 2 francs 50.

AVIS

La Société des Eaux et Forêts informe le public de la ville et de la banlieue que toute demande d'abonnement, de devis pour installations nouvelles ou de modification aux installations actuelles, ainsi que les réclamations relatives à la distribution d'eau de la Société doivent être adressées au **Bureau de la Direction,** rue du Pont-Suspendu. 102, ancien hôtel Zæhringen, au 1er. (O 164)

En cas d'accident aux conduites particulières, on peut s'adresser directement aux installateurs de la Société, *M. Alb. Roulin, ruelle du Lycée, 162,* ou à *M. Ufholz, Planche Supérieure, 209,* qui sont seuls autorisés par la Société à réparer les installations ou à y apporter des modifications.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre

PRIX DE DETAIL pour toute la Suisse :

à Fr. 4 ---- la boîte de 1/2 Kg. net.

2 20 „ „ „ 1/4 „ „

1 20 „ „ „ 1/8 „ „

Se trouve dans toute les meilleures pharmacies, droguerie, épiceries, confiseries, magasins de comestibles. (O 603)

Almanach du Pèlerin Prix 50 c.

„ **des Missions** „ 50 c.

„ **de l'atelier** „ 30 c.

„ **du laboureur** „ 30 c.

„ **mignon** „ 10 c.

„ **de la Santé** „ 50 c.

„ **du Rosaire** „ 25 c.

„ **de l'Apostolat de la Prière** „ 30 c.

„ **des enfants** „ 50 c.

Agenda des sentences „ 1 fr.

Agenda agricole „ 2 fr.

Calendrier ecclésiastique „ 5 fr.

En vente à l'Imprimerie catholique.

ANNUAIRE

OU

ALMANACH DE POCHE

DU

CANTON DE FRIBOURG

POUR L'ANNÉE 1887

COMPRENANT :

Le Calendrier complet, les Saints, les Foires, l'Etat nominatif des Autorités fédérales et cantonales, le tarif des Postes et Télégraphes, le tableau comparatif des anciens poids et mesures avec les nouveaux, le tableau d'intérêt et d'escompte, le tableau de l'étendue et de la population de la Suisse, le modèle d'un compte de caisse, etc., etc.

Annuaire avec agenda, relié en peau avec languette	Fr. 2 50
Le même sans languette	1 fr. 40 et » 2 20
Annuaire avec agenda, cartonné toile	» 1 20
Annuaire avec agenda, que l'on peut adapter aux anciennes couvertures	» 80
Annuaire seul, relié en peau	» 1 30
Le même, relié toile	» 0 80
Annuaire s'adaptant aux anciennes couvertures	» 0 60

69 Rue des Epouses 69

FRIBOURG

Voulez-vous insérer des annonces avec succès et à bas prix ?

Adressez-vous à l'Agence de publicité

ORELL FUSSLI & Cie

à Fribourg,

69, Rue des Epouses, 69

Expédition prompte et soignée.

DEVIS SUR DEMANDE

FRIBOURG

69 Rue des Epouses 69